



COMMUNE D'AUSSONNE

Envoyé en préfecture le 15/02/2021
Reçu en préfecture le 15/02/2021
Affiché le 15/02/2021
ID : 031-213100324-20210212-DEL_12_2021-DE



EXTRAIT N° 12/2021 DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers :

En exercice : 29 Présents : 26 Votants : 29 Procurations : 03

Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture le :

Affiché le :

L'An deux mille vingt et un, le onze février à dix-neuf heures et trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune d'AUSSONNE dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la salle des Fêtes Joseph Bernes - Place du 8 mai 1945- conformément à l'article 2121.17 du Code Général des Collectivités Territoriales.

DATE DE LA CONVOCATION : 04 Février 2021.

PRÉSENTS : Mmes et MM. AGUERRE, ARNAL, AUGOT, BELABBAS, BERNES, BEUILLÉ, BONNAFÉ, CAIRE, CAMBOULIVES, DEJUNIAT-BERNARDINI, DELHOLME, GUZOU, JOUSSEAUME, LAJAT, LAURENS, LEFEVRE, LLOUBERES, MAIRAVILLE, MONTAGUD, MONTÉGUT, PILON, PREVOST, SAFON, VIGNEAU, VIGNERES, ZAMBONI.

PROCURATIONS

M. LABORIE

à

M. BERNES

Mme BAKER

à

Mme AGUERRE

M. BERNARDINI

à

Mme DEJUNIAT-BERNARDINI

SECRETAIRE : M. VIGNEAU a été élu Secrétaire de séance à l'unanimité.

OBJET : PERSONNEL - Mise à jour du tableau des effectifs budgétaires

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal que les changements de situations relatifs aux carrières des agents de la Commune nécessitent une mise à jour du tableau des effectifs budgétaires.

Le Comité Technique a émis un avis favorable lors de sa séance du 11 février 2021.

APRES EN AVOIR DELIBERE, LE CONSEIL MUNICIPAL DECIDE PAR :

Voix Pour : 29

Voix Contre : 0

Abstention : 0

- D'approuver la mise à jour du tableau des effectifs budgétaires présenté en annexe.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que susdit.

Aussonne, le 12 février 2021

Le Maire,

Michel BEUILLE

